

	<b>Compte Rendu</b> <b>Réunion Ordinaire du Comité</b> <b>Directeur du 19 juin 2024</b>	Page : 1/4
	<b>Rédaction : secrétaire générale</b>	

**Date et heure : Mercredi 19 juin 2024 à 18h00 en Visioconférence**

### 1) **Emargement**

Présents avec droit de vote : Prébagarane Balane (PB), Président ; Patricia Clément (PC, secrétaire générale) ; Prethevechand Thiyagarajan (PT), Trésorier, Président commission sportive ; Jubaid AHAMED (JA), Président commission financière ; VIGNESH Prabhu (VP), Président commission développement ; Roselyn GOMEZ (RG), présidente commission cricket féminin ; Deva Amirdalingame (DA) ; Asif ZAHIR (AZ).

Arrivée à 19h30 : Michel SARAVANAN (MS), président commission surveillance des opérations électorales ;

Présents sans droit de vote : Saravanakumar Durairaj (SD), Directeur général ; Lise Matanga (LM), Responsable Administratif et financière

Absents excusés : Olivier DUBAUT (Vice-président) ; James Vajoumounien (JV) ; Secrétaire générale adjoint, Président commission formation ; Sendhilkumar Tambidoure (ST), Responsable du développement.

Absents non-excusés : Balaji Cadirvelou (BC) ; Mobashar Ashraf (MA), Président commission jeunes ; Fatima Khatun (FK) ; Sumon Mohammed Azizul Hoque (SMA).

**18h06 : 8/15 présents. Le quorum est atteint donc le Comité Directeur peut délibérer.**

### 2) **Validation du procès-verbal CD du 30 mars 2024**

– compte-rendu validé à l'unanimité

### 3) **Championnats**

AZ présente le déroulement du championnat actuel, qui se passe bien. En principe les matchs de saison régulière se terminent le 15 aout. Pour valider les matchs championnat, une réunion de la commission sportive est prévue le 20 aout, puis, **le CD le 21 aout de 18h à 20h.**

-Les phases finales sont prévues du 31 aout au 29 septembre 2024.

Certains clubs n'ont pas payé leurs frais de championnat. JA explique que les clubs ont été relancés plusieurs fois par LM. Il préconise de leur donner un dernier délai, le 28 juin, pour le paiement. S'ils ne régularisent pas, leurs matchs gagnés ultérieurement seront déclarés forfait.

AZ signale le problème d'indisponibilité des terrains de Bagatelle et de Vincennes. En effet, le service des sports de Paris a signalé que les terrains seront indisponibles jusqu'à la fin d'année pour travaux.

#### 4) Equipe de France

Equipe masculine : La Mdina Cup s'est déroulée à Dreux. 3 pays participants : Malte, la Belgique et la France. Concernant la qualification Coupe du Monde Senior Mas en Italie, la France a terminé 4<sup>ème</sup> du classement. Pour information, l'EDF U19 se rendra au Danemark du 22 juillet au 31 juillet 2024

Equipe féminine : Le programme sera établi après les JO de Paris 2024. Dès fin août les entrainements Performance Squad vont commencer pour les féminines. Le but étant de préparer pour l'an prochain, une équipe féminine pour les qualifications coupe du monde.

#### 5) Convention avec la Nouvelle Calédonie

PB rappelle le déplacement de lui-même et de SD en Nouvelle Calédonie pour la signature d'une convention pour 4 ans. Le processus est enclenché. Ils ont commencé à prendre des licences. Toutefois, avec la situation en ce moment, tout est au ralenti. Malgré tout, au moins 800 licences sont saisies, et il reste à en saisir environ 1500, en espérant que tout sera saisi avant décembre. PB souligne le fait que c'est un grand vivier pour le cricket et qu'à terme on aura environ 1800 licences féminines (**actuellement 300 licences féminines en métropole**). Avec ce vivier important, France Cricket pourrait former une très bonne équipe féminine. AZ a souhaité savoir si la Nouvelle Calédonie aurait le droit de vote lors d'une AG électorale. PB a répondu que oui. Il a précisé que les licences prises sont compatibles avec les « licences compétition ». De ce fait, avec ces licences, ils peuvent jouer au cricket traditionnel et international. En effet, PB a indiqué que France Cricket est en train de vérifier juridiquement ce point de vote. Toutefois, il pourrait y avoir la possibilité « de vote en ligne » et à défaut ça serait un « vote par procuration ». Quoi qu'il en soit, juridiquement il faudra clarifier ce point avant décembre.

#### 6) Dossiers ANS.

Entrevue avec Mme Frédérique Chikitou, conseillère de développement en charge du dossier de France Cricket à l'Agence Nationale du Sport, le 18 juin, de 14h à 17h –

Présence furtive de Mme Agathe Barbieux, directrice du développement à l'ANS

Pour représenter France Cricket : Prébagarane Balane, Président ; Patricia Clément, secrétaire générale ; Saravanakumar Durairaj, directeur général ; Alexis Rutman, conseil juridique FC

Rappel de « l'historique »

- Les années précédentes, nous n'avons pas eu connaissance de la prise en compte des dossiers de demandes de financement soumises par France Cricket via la FFBS. En prenant l'exemple du plan pluriannuel de développement de la FFBS de 2021, la FFBS a demandé seulement une subvention de 10500€ sur l'axe de développement « outil d'insertion sociale ». Effectivement, en 2022, nous avons « constaté » que la dotation à FC était exclusivement de 5000 euros sur un axe « Cricket outil d'insertion ». Nos demandes de subventions sur nos autres axes de développement ne semblent pas avoir été transmises par la FFBS et ils ne nous ont pas informés de possibilité de les accompagner pour défendre nos dossiers.
- Pour 2023, nous avons obtenu une subvention de 10000 euros sur cet axe. Notre interlocutrice nous informe que nous avons « bénéficié » d'une mesure transitoire, pendant notre processus d'autonomisation. Elle nous assure avoir fait au mieux, en attribuant à FC « la moitié de la somme résiduelle dont elle disposait ». Elle nous fait remarquer que la somme attribuée à France Cricket « a doublé ».
- Nos demandes sur nos autres axes de développement ne sont toujours pas prises en compte par l'ANS.
- Pendant le passage de Mme Barbieux, nous avons abordé les problèmes de non-réponses de la part de l'ANS : Pas de réponse de Mme Maguy Nestoret à la demande de subvention exceptionnelle lorsque l'équipe de France féminine est passée en 1ère division ; pas de réponse à notre demande de reconnaissance du cricket en tant que sport de haut niveau ; pas de réponse, qu'elle soit positive ou négative, à nos demandes de financement sur nos axes de développement, en dehors de l'axe « outil d'insertion ». Pendant ce temps, nos équipes de France féminine et masculine gagnent des matchs de plus en plus nombreux en portant les couleurs de la France.
- Nous avons présenté des dispositifs de formation et des actions concrètes, avec traces probantes, critères de réussites qualitatives et quantitatives. Madame Chikitou sollicite notre directeur général pour qu'il lui envoie des documents pour qu'elle prenne France Cricket en exemple lorsqu'elle devra illustrer des axes de développement auprès du ministère. Tant au niveau de la conception d'outils

pédagogiques, que de chiffrages précis, de communication ou d'actions sur les axes prioritaires de l'ANS, notre interlocutrice a tenu à saluer la qualité exceptionnelle du travail de France Cricket. Devant notre désarroi et notre épuisement face aux non-réponses répétées, elle nous a certifié défendre au mieux, de son côté, les intérêts de France Cricket, et ne pouvoir engager d'autres enveloppes tant que France Cricket n'est pas une fédération.

- Alexis Rutman a informé à son tour notre interlocutrice que nos mails à la FFBS, en copie à l'ANS et au ministère, demandant à la FFBS la copie des échanges mails qu'ils disent avoir eu avec le ministère et ANS pour la défense de dossiers de demandes de subventions sur les axes de développement de France Cricket sont restés lettres mortes. Après un dernier essai de conciliation avec la FFBS pour trouver des modalités légales pour donner une autonomie immédiate à France Cricket, sans reconnaissance immédiate du Cricket Français comme sport de haut niveau par l'ANS, des poursuites seront engagées à l'encontre de la FFBS. Dans le cadre de ces poursuites, les services du ministère et de l'ANS seront certainement appelés.

## 7) **Projet Sportif Fédéral (PSF)**

Sur ce dossier, PC représente France Cricket auprès de l'ANS. En cas d'indisponibilité, elle est remplacée par PB. Une réunion est prévue à l'ANS le 24 juin concernant la répartition des fonds. Suivant la procédure informatisée, les dossiers de demandes ont été communiqués à la FFBS par les clubs. France Cricket n'ayant pas été informé par la FFBS de cette réunion, Madame Chikitou contacte la FFBS à ce sujet. Nous craignons de ne pas avoir les informations sur les dossiers avant cette instance décisionnaire.

## 8) **Commissions – Point présenté par PC**

- Les documents d'aide à l'élaboration des projets 2024 de commissions ont été déposés sur notre site :  
[Commissions](#)



[Commissions FC  
2024](#)



[Template projet  
commission](#)

- Rappel des postes vacants



[Commission de  
sélection des équipes  
de France](#)  
Poste vacant



[Commission de  
surveillance des  
opérations électorales](#)  
Président : Michel Saravanan



[Commission Éthique](#)  
Poste vacant



[Commission Terrains](#)  
Poste vacant



**Commission Sportive**  
Président : Prethevechand  
Thiyagarajan



**Commission Disciplines**  
Poste vacant



**Commission Formation**  
Président : James  
Vajournounien



**Commission Financière**  
Président : Jubaid Ahamed



**Commission Jeunes**  
Président : Mobashar Ashraf



**Commission Juridique  
et Réglementation**  
Poste vacant



**Commission Médicale**  
Poste vacant



**Commission  
Développement**  
Président : Vignesh Prabhu



**Commission  
Communication,  
Événementiel et  
Marketing**  
Poste vacant



**Commission Féminine**  
Présidente : Roselyn Gomez

19h30, arrivée de MS – Votants : 9/15

Equipes de France : Deva Amirdalingame. A modifier sur notre site. PC rappelle que chaque commission doit transmettre au Bureau Exécutif un rapport d'activité trimestriel. De ce fait, elle a proposé une démarche de fonctionnement et une aide à la mise en projet des commissions avec des outils.

AZ a évoqué la problématique de terrains et d'arbitrage : besoins de mobiliser des moyens pour la construction de vestiaires pour les femmes / possibilité de vestiaires mobiles. Concernant les arbitres, il est important de faire des formations d'arbitres par exemple pour pallier des désistements de dernière minute.

MS indique que plusieurs différents dispositifs ont été essayés . Les arbitres ne sont pas volontaires et motivés. La plupart de gens veulent jouer et non arbitrer. MS évoque l'aspect « financier ». Il pense que le problème pourrait être réglé en payant plus les arbitres et dès la fin des matchs sans attendre la fin de la saison sportive AZ précise que l'apport de financement pour l'arbitrage et les terrains est absolument prioritaire.

Chaque président de commission devait présenter les avancées depuis la dernière réunion du CD : membres de la commission (Règlement intérieur : de 2 à 12 membres) – axes du projet de commission pour 2024 (Règlement intérieur : présentation trimestrielle – informations au bureau et validation des actions par le bureau)

- Pour ce CD, seule la commission du cricket féminin a communiqué son projet 2024. La présentation de ce projet pourra, nous l'espérons, permettre aux autres commissions d'avoir un exemple pour présenter le leur prochainement.
- Présentation du projet de la commission du cricket féminin par RG. Le projet sera déposé sur le site. RG est intéressée par des candidatures. VP propose donc de rejoindre la commission.

## 6) Divers

Déplacement en juillet de PB et SD pour la conférence annuelle ICC au Sri Lanka. Toutefois le déplacement commence en Inde pour la rencontre des sponsors concernant le projet du « Centre d'Excellence de Cricket et Multisports » à Bondoufle.

Ordre du jour épuisé à 20h30.